

# ACCUEIL TELEPHONIQUE ET EN PRESENTIEL

## Public :

Toute personne souhaitant :

Un premier niveau d'information sur les différents dispositifs de la formation professionnelle continue et leurs conditions d'accès (salarié, demandeur d'emploi, organisme de formation, entreprise...),

Et /ou prendre rendez- vous avec un conseiller.

## Objectif :

Vous vous interrogez sur votre devenir professionnel...

Vous désirez connaître les prestations proposées en termes d'orientation et d'accompagnement au sein du FONGECIF....

Vous souhaitez obtenir des premières informations sur la mise en place de votre projet....

Vous souhaitez faire le point sur votre évolution professionnelle, sur un projet de création ou de reprise d'entreprise.....

Vous souhaitez faire reconnaître vos acquis professionnels et ou personnels...

Vous souhaitez vous documenter sur les organismes de formation...

Vous souhaitez connaître les différentes modalités de financement de CIF....

Nos chargées d'information apporteront des réponses à vos questions, vous réorienteront si besoin ou ils vous proposeront avec l'un nos conseillers un entretien individuel, un entretien téléphonique, une réunion d'information par dispositif, à thème, ou un atelier projet.

## Modalités :

Contact d'une durée maximale de 10 mn avec un chargé d'information ou un conseiller (uniquement lors de permanence sur les sites de Bois Guillaume ou Caer Normanville ou Le Havre).

Notre pôle accueil est accessible du lundi au vendredi de 8 H30 à 12H30 et de 13 H 30 à 17 H 30 sans rendez vous. Vous pouvez aussi vous connecter sur notre site [www.fongecif276.org](http://www.fongecif276.org) afin d'obtenir des informations, Il vous apportera une réponse rapide, vous réorientera vers les interlocuteurs appropriés le cas échéant. Et si besoin ou vous proposera un rendez vous avec un conseiller :

- Un entretien individuel d'environ 45 minutes,
- Un entretien téléphonique de 30 minutes environ,
- Une information collective de 2 heures,
- Un atelier projet de 3 heures.

Le chargé d'accueil peut vous apporter un premier niveau d'information (délais, priorités, Conditions d'accès au FONGECIF...) vous remettre de la documentation.